



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-8251>

Département(s) de publication : **16**

Annonce n° **24-8251**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême

Correspondant : M. Berthelot Caroline, Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême

Adresse : 25 boulevard Besson Bey, 16000 Angouleme

Coordonnées :

Téléphone : 0613548197

Courriel : marche-public@grandangouleme.fr

Adresse internet : <https://www.grandangouleme.fr/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Diagnostic décennal du captage d'eau potable de Chamarande à Champniers (16)

Lieu d'exécution : 847 rue du Basilic, 16430 Champniers

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : L'accord-cadre est composite : - Il comprend un marché simple à prix forfaitaire correspondant aux prestations de diagnostic du forage. - Il comprend un accord-cadre à bons de commande sur base de prix unitaires, dont le montant maximum est de 10 000 euros HT pour la durée totale d'exécution de l'accord-cadre en application du 2° de l'article R2162-4 du Code de la commande publique. Le présent accord-cadre prend effet à compter de sa date de notification jusqu'à l'admission définitive de la mission. Les délais d'exécution associés à la réalisation des prestations sont de 2 mois à compter de la notification de l'ordre de service émis par l'acheteur. Les prix sont définitifs fermes et actualisables.

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 19/02/2024 à 17:00

Délai minimum de validité des offres : 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : GA-24001

Renseignements complémentaires : Les informations relatives aux modalités de remise des offres, financières, groupements d'entreprises, voies et délais de recours sont précisées dans les pièces du dossier de consultation téléchargeables à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>. Le candidat se rendra obligatoirement sur place afin d'apprécier toutes les sujétions influant sur sa proposition et la réalisation de ses prestations. Chaque visite devra être programmée avec la Direction du Cycle de l'Eau au n°06.08.28.25.50. Une attestation de visite sera délivrée par la Direction du Cycle de l'Eau.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://demat-ampa.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=586856&orgAcronyme=s4l>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://demat-ampa.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=586856&orgAcronyme=s4l>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://demat-ampa.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=586856&orgAcronyme=s4l>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/01/2024